

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### *Habitat et cadre de vie*

### **Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en Lomagne Gersoise**

Consciente de la vétusté de certains logements et de l'augmentation des locaux sans occupants, en particulier dans les centres bourgs, la Lomagne Gersoise a décidé de lancer une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** sur son territoire (qui permet d'accompagner des propriétaires, occupants ou bailleurs, dans le projet de rénovation de leur logement).

La Lomagne Gersoise, récemment alertée à plusieurs reprises au sujet du démarchage commercial effectué par certaines entreprises auprès des particuliers, tient à rappeler que la communauté de communes est le seul opérateur habilité par les partenaires financiers sur le territoire pour accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches et que **cet accompagnement est gratuit et sans engagement de votre part.**

Méfiez-vous donc de toutes les entreprises qui feraient miroiter des subventions et aides diverses pour faciliter la signature de contrats de travaux sans forcément envisager la complexité du bâti, la pérennité des travaux de rénovation et la diversité des situations financières...

L'équipe de la communauté de communes se tient à votre disposition pour répondre aux questions et pour vous permettre, au mieux de vos projets et capacités, de bénéficier des subventions de l'Anah, de l'Etat (Prime Rénovation Energétique), du Conseil Départemental, du Conseil Régional (Ecochèque), et de la communauté de communes ou des communes.

Une chargée de mission, Mademoiselle Ninon Lachaux, architecte, accompagne déjà les premiers porteurs de projets et reste à votre disposition pour étudier avec vous le montant des aides mobilisables et les financements envisageables. Vous pouvez la contacter au 05 62 64 26 92.